



Assemblée générale

Distr. générale
10 juin 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 155 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan

Budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Section I, composante 1 : processus de paix

À la rubrique des réalisations escomptées, le point 1.1 *devrait se lire* comme suit :

Un Soudan démocratique et pacifique où le pouvoir et les richesses sont équitablement partagés entre les différentes régions et où la question du statut définitif du Sud et du Nord-Soudan ainsi que du Soudan oriental est réglée de manière pacifique conformément à l'Accord de paix global.

Section I, composante 4 : assistance humanitaire, relèvement et réintégration

À la rubrique « Produits » au titre des réalisations escomptées 4.4, le premier point *devrait se lire* comme suit :

Suivi et rapports hebdomadaires sur la situation en matière de protection au Soudan par l'identification des lacunes dans la protection et des cas de violation, et suivi en coopération avec les autorités nationales et locales, et avec toutes les parties au conflit, en vue de faire face aux questions relatives à la protection

